



SUBVENTION A L'INSTALLATION DE PRISE
ET BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE DANS L'HABITAT PRIVE

Cadre réservé à la COPAMO	
Date de réception :	N° Dossier : (N° ordre chronologique – Année)

ENVOYER LE DOSSIER COMPLET par courriel : transition.ecologique@copamo.fr ou par courrier à l'adresse suivante : **Copamo - Service Aménagement 50, avenue du Pays Mornantais 69440 Mornant**

Ce formulaire est à remplir par le **particulier** possédant, ou futur propriétaire, d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable et qui souhaite obtenir l'aide à l'acquisition et à l'installation d'une borne de recharge à usage domestique.

Ce formulaire concerne également les **syndics ou copropriétés** souhaitant installer une borne de recharge à usage collectif dans le parking de sa résidence.

LE DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse principale :
.....

Code Postal : Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

VOUS ÊTES UN SYNDIC OU UNE COPROPRIÉTÉ

Nom :

Statut juridique :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

REPRÉSENTANT

Nom :

Prénom :

Adresse principale :
.....

Code Postal : Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

J'atteste sur l'honneur, que les informations communiquées sont strictement exactes, avoir pris connaissance et respecter les conditions du règlement d'intervention de l'aide à l'installation de prise et borne de recharge électrique dans l'habitat privé.

Date :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

PIÈCES DU DOSSIER

Votre situation	Pièces justificatives requises
Particulier en habitat individuel	Le formulaire de demande ; Un justificatif d'identité ; Un justificatif de domicile ; La facture* du prestataire ; Un RIB ; Une photo de l'installation, l'avis d'imposition avec le Revenu Fiscal de Référence
Particulier en habitat collectif	Le formulaire de demande ; Un justificatif d'identité ; Un justificatif de domicile La facture* du prestataire ; Un RIB ; Une photo de l'installation.
Syndics ou copropriété	Le formulaire de demande ; La facture* du prestataire ; Un RIB ; Une photo de l'installation.

*La facture servant de preuve à l'achat doit contenir les renseignements suivants :

- Nom et adresse du bénéficiaire.
- Description détaillée des articles faisant l'objet de la transaction.
- Date de la transaction.
- Montant de chaque article faisant l'objet de la transaction ainsi que le montant final de la transaction.
- Qualification « Qualifelec ».
- Nom et/ou raison sociale du fournisseur et ses coordonnées.